

La Financière Sun Life annonce ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2017

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. pour la période close le 31 mars 2017. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. À partir du premier trimestre de 2017, nous ne présenterons plus le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action¹⁾ et le rendement d'exploitation des capitaux propres¹⁾. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

TORONTO (ONTARIO) – (le 9 mai 2017) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2017, clos le 31 mars. Le bénéfice net déclaré pour le premier trimestre s'est établi à 551 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 573 M\$.

	T1 17	T1 16
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	551	540
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	573	582
Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,89	0,88
Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	0,93	0,95
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,0 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	11,5 %	12,4 %

- Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE ») s'est établi à 229 % pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). Il a été de 249 % pour la Financière Sun Life inc., ce qui comprend de la trésorerie et d'autres actifs liquides de 1,1 G\$ pour la Financière Sun Life inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive³⁾.
- L'actif géré à l'échelle mondiale s'est établi à 927 G\$, comparativement à 903 G\$ au 31 décembre 2016.
- Le dividende déclaré sur les actions ordinaires a augmenté de 0,015 \$, passant à 0,435 \$ par action.

« Nos résultats pour le premier trimestre nous ont permis d'enregistrer un bénéfice net sous-jacent de 573 M\$ et un rendement des capitaux propres de 11,5 %, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous avons enregistré une croissance solide de notre chiffre d'affaires grâce à une augmentation de 58 % des souscriptions d'assurance et de 13 % des souscriptions de produits de gestion de patrimoine comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. L'actif géré a augmenté pour passer à 927 G\$ au cours du trimestre, et nos piliers au Canada et en Asie ont affiché une belle tenue; cependant, nous avons enregistré des résultats inférieurs aux États-Unis et les tendances récemment observées au chapitre des sorties nettes à la MFS se sont maintenues. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Pour le bénéfice par action sous-jacent, se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

³⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital ».

« Au cours du trimestre, nous avons continué de faciliter les interactions de nos clients avec nous et d'être plus proactifs. Par exemple, nous avons aidé les employés de certains promoteurs de régime au Canada qui utilisent notre nouvel outil d'adhésion numérique à tirer le maximum de leur régime, ce qui s'est traduit par une augmentation de l'épargne-retraite dans 70 % de ces régimes. Nous avons également accru notre présence auprès des clients en investissant dans une plateforme de services financiers numériques au Vietnam et en faisant l'acquisition de Premier Dental Group, Inc., ce qui nous a permis d'élargir notre réseau de fournisseurs privilégiés de soins dentaires aux États-Unis. L'intensification de notre orientation client va de pair avec le soutien que nous apportons à notre croissance et avec l'atteinte de nos objectifs à moyen terme, soit une croissance de 8 à 10 % de notre bénéfice par action et de 12 à 14 % du rendement des capitaux propres, ainsi qu'un solide ratio de distribution », a conclu M. Connor.

Points saillants liés à l'exploitation

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces piliers sont présentés en détail ci-dessous.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

La FSL Canada a enregistré dans l'ensemble de fortes souscriptions au premier trimestre de 2017. Les souscriptions d'assurance individuelle ont doublé pour s'établir à 144 M\$ en raison des fortes souscriptions d'assurance-vie entière avec participation et d'assurance-vie universelle réalisées par les tiers conseillers par suite de l'adoption de nouvelles lois fiscales, ainsi que des modifications apportées aux produits. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une augmentation de 16 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾, ainsi qu'à l'augmentation des souscriptions de produits à taux fixe.

Les souscriptions de la Division des garanties collectives ont plus que doublé, tandis que les souscriptions de la Division des régimes collectifs de retraite ont augmenté d'environ 76 % par rapport au premier trimestre de 2016, principalement en raison de la vente de plusieurs contrats importants.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Gestion d'actif FSL a clôturé le premier trimestre avec un actif géré de 643 G\$, qui se composait d'un actif de 587 G\$ (441 G\$ US) provenant de la MFS Investment Management (la « MFS ») et d'un actif de 56 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life inc. (« GPSL »). Les sorties nettes de 11,1 G\$ US enregistrées par la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels et aux tendances vers les placements passifs. GPSL a enregistré des rentrées nettes de 2,2 G\$, principalement en raison des fortes souscriptions réalisées par Prime Advisors, Inc.

Le rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers par la MFS est demeuré solide, 80 %, 79 % et 96 % de l'actif s'inscrivant dans les organismes de placement collectif de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement, au 31 mars 2017.

¹⁾ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

²⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

³⁾ Fonds de placement garanti Financière Sun Life

Être un chef de file dans les secteurs des garanties collectives aux États-Unis et des solutions destinées à la clientèle fortunée à l'échelle internationale

Les souscriptions enregistrées par la Division des garanties collectives ont augmenté comparativement à celles du premier trimestre de 2016, reflétant la production sur un trimestre complet de notre équipe de vente unifiée ainsi que l'élargissement de notre portefeuille de produits découlant des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis il y a un an. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions d'assurance en excédent de pertes en raison des mesures de fixation des prix adoptées en vue d'améliorer la rentabilité. Les souscriptions enregistrées par la Division International ont augmenté par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées par la FSL Asie ont augmenté de 31 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, et nous affichons une croissance dans tous les marchés. Cette augmentation des souscriptions s'explique par la combinaison de la croissance interne et de l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Inde, en Indonésie et au Vietnam. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine de 2,9 G\$ réalisées en Asie sont principalement attribuables à la croissance enregistrée en Inde par notre coentreprise d'organismes de placement collectif, la Birla Sun Life Asset Management, dont l'actif géré s'établit à plus de 40 G\$ et qui est la quatrième plus importante entreprise d'organismes de placement collectif en Inde¹⁾.

Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actif Financière Sun Life (« Gestion d'actif FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement). Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux IFRS. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les IFRS les plus proches. La rubrique « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS » du présent document présente également un rapprochement avec les mesures selon les IFRS.

¹⁾ En fonction de l'actif géré moyen au premier trimestre de 2017

Mise à jour des mesures non définies par les IFRS

À partir du premier trimestre de 2017, nous ne présenterons plus le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, afin de simplifier notre utilisation de mesures non définies par les IFRS. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

Mesures non définies par les IFRS

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend les éléments suivants : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture pour les produits offrant des garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers pour la période de présentation de l'information financière. Les notes qui figurent au bas du tableau de la rubrique « Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016 » de la section « Sommaire financier » du présent document donnent plus de détails sur ces ajustements;
- b) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
- d) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – cet ajustement améliore la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
- e) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
- f) les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre.

Le bénéfice par action sous-jacent exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non définies par les IFRS que nous utilisons comprennent le rendement des capitaux propres déclaré, les produits ajustés, les équivalents de primes et de versements SAS (« services administratifs seulement »), l'actif des organismes de placement collectif et les souscriptions réalisées à ce chapitre, l'actif des fonds gérés et les souscriptions réalisées à ce chapitre, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les primes et versements, les primes et versements ajustés, l'actif géré, l'actif administré, la marge d'exploitation avant impôt de la MFS, les mesures fondées sur un ajustement au titre du change, les sensibilités aux prix des biens immobiliers, les modifications des hypothèses et les mesures de la direction et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires, à nos rapports de gestion annuels et intermédiaires et à notre notice annuelle. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-Ks. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	551	728	737	480	540
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	573	560	639	554	582
Bénéfice dilué par action (en dollars)					
Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,89	1,18	1,20	0,78	0,88
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	0,93	0,91	1,04	0,90	0,95
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,90	1,19	1,20	0,78	0,88
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	614	613	613	613	612
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	613,7	613,6	612,9	612,8	612,6
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,42	0,42	0,405	0,405	0,39
Ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada²⁾	229 %	226 %	221 %	214 %	216 %
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,0 %	14,8 %	15,4 %	10,3 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	11,5 %	11,4 %	13,4 %	11,9 %	12,4 %
Primes et versements					
Produits tirés des primes nets	3 564	4 419	3 888	3 563	3 178
Versements liés aux fonds distincts	3 437	3 691	2 294	2 834	2 731
Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	24 180	22 344	23 115	20 007	19 262
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	9 394	10 263	9 256	9 886	10 865
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 718	1 705	1 623	1 745	1 790
Total des primes et versements¹⁾	42 293	42 422	40 176	38 035	37 826
Actif géré					
Actif du fonds général	160 044	161 071	164 321	159 453	156 849
Actif des fonds distincts	101 055	97 167	95 386	91 463	89 795
Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	666 176	645 037	648 393	613 687	613 874
Total de l'actif géré¹⁾	927 275	903 275	908 100	864 603	860 518
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 735	4 534	4 533	3 538	3 538
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	586	412	351	193	186
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 225	21 956	21 604	20 898	20 737
Total du capital	26 546	26 902	26 488	24 629	24 461

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE ») de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »).

³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital et des liquidités – Capital » de notre rapport de gestion annuel de 2016.

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent pour les premiers trimestres de 2017 et de 2016.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels	
	T1 17	T1 16
Bénéfice net déclaré	551	540
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	18	(2)
Incidence du risque de corrélation	2	(16)
Incidence des marchés des actions ¹⁾	20	(18)
Incidence des taux d'intérêt		
Incidence des variations des taux d'intérêt	3	(51)
Incidence des variations des écarts de taux	(11)	9
Incidence des variations des écarts de swap	(16)	23
Incidence des taux d'intérêt ²⁾	(24)	(19)
Incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers	15	(3)
Incidence des marchés	11	(40)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	1	(11)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(2)	(13)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(12)	7
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(20)	15
Bénéfice net sous-jacent⁴⁾	573	582
Incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net :		
Éléments relatifs aux résultats ⁵⁾		
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	18	42
Mortalité	21	3
Morbidité	(6)	21
Crédit	4	5
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(15)	(1)
Charges	(7)	(6)
Autres	(10)	(15)

¹⁾ L'incidence des marchés des actions comprend l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties.

²⁾ L'incidence des taux d'intérêt comprend l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques. Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

³⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportaient principalement à l'acquisition et à l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016, du groupe de sociétés Bentall Kennedy et de Ryan Labs Asset Management Inc. Au premier trimestre de 2016, ces coûts ont été plus que contrebalancés par un profit hors trésorerie de 31 M\$ découlant de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam Insurance Company Limited (la « Sun Life Vietnam »).

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

⁵⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 551 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 540 M\$ au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions et aux augmentations de la juste valeur des biens immobiliers, partiellement contrebalancée par les écarts de swap et les écarts de taux. Le bénéfice net déclaré reflète également l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Il inclut en outre l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction et de certaines couvertures de la FSL Canada qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 573 M\$, comparativement à 582 M\$ au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2017 reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et des autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Le bénéfice net déclaré reflétait également l'incidence défavorable de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des fortes activités de placement au cours du trimestre et des solides résultats enregistrés au chapitre de la morbidité, principalement à la Division des garanties collectives de la FSL États-Unis.

Incidence des taux de change

Nous exerçons nos activités dans de nombreux marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes, et nous générons des produits et engageons des charges dans les monnaies de ces pays, lesquels sont convertis en dollars canadiens.

Les éléments ayant une incidence sur nos comptes consolidés de résultat, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises. Le tableau suivant présente les taux de change les plus pertinents pour les cinq derniers trimestres.

Taux de change	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Taux moyen					
Dollar américain	1,323	1,335	1,304	1,289	1,373
Livre sterling	1,639	1,659	1,711	1,849	1,968
Taux de fin de période					
Dollar américain	1,331	1,343	1,313	1,292	1,300
Livre sterling	1,670	1,657	1,703	1,720	1,867

De façon générale, notre bénéfice net profite de la dépréciation du dollar canadien et subit l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien puisque le bénéfice net découlant des activités de la Compagnie à l'étranger est converti en dollars canadiens. Cependant, en période de perte, la dépréciation du dollar canadien accentue les pertes. L'incidence relative du change pour toute période donnée est fonction des fluctuations des taux de change et de la proportion de notre bénéfice provenant de nos activités à l'étranger. L'incidence du change sur le bénéfice net généralement présentée est l'incidence d'un exercice à l'autre.

Au cours du premier trimestre de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 21 M\$ et de 23 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016.

Rendement des différentes organisations

FSL Canada

La FSL Canada est le chef de file du marché canadien en ce qui touche les produits collectifs et elle compte parmi les plus importants fournisseurs de conseils globaux pour les particuliers. Elle offre des produits et des services à plus de six millions de personnes dans l'ensemble du Canada. La grande portée de nos capacités de distribution, notre solide culture axée sur le service, notre leadership en matière de technologie ainsi que la notoriété de notre marque nous procurent une excellente plateforme de croissance. La FSL Canada comprend trois divisions principales – la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine, la Division des garanties collectives (les « GC ») et la Division des régimes collectifs de retraite (les « RCR ») – qui offrent aux employeurs, aux participants de régimes collectifs parrainés par des sociétés et aux particuliers, dans leurs collectivités partout au Canada, une gamme complète de produits et de services d'assurance, de gestion de patrimoine et de revenu.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	266	398	184	185	169
Incidence des marchés	32	130	13	(5)	(24)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	7	17	(61)	(4)	(12)
Certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(2)	8	6	(6)	(13)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	229	243	226	200	218
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	13,7	20,1	9,3	9,5	8,9
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	11,8	12,3	11,5	10,3	11,4
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division					
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	133	291	58	75	85
Garanties collectives	81	70	100	71	66
Régimes collectifs de retraite	52	37	26	39	18
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	266	398	184	185	169

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 266 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 169 M\$ pour le premier trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions. Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada inclut également l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que l'incidence de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, qui sont présentées dans le tableau ci-dessus. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 229 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 218 M\$ au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2017 reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité pour les produits individuels de gestion de patrimoine et les RCR ainsi que l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les charges, y compris les investissements dans nos affaires de gestion de patrimoine.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés des actions, ainsi que l'incidence défavorable de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2016 reflétait les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les profits nets réalisés sur les actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par l'augmentation de nos charges, y compris les investissements dans nos affaires individuelles de gestion de patrimoine.

Les souscriptions d'assurance individuelle ont doublé pour s'établir à 144 M\$ en raison des fortes souscriptions d'assurance-vie entière avec participation et d'assurance-vie universelle réalisées par les tiers conseillers par suite de l'adoption de nouvelles lois fiscales, ainsi que des modifications apportées aux produits. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une augmentation de 16 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾, ainsi qu'à l'augmentation des souscriptions de produits à taux fixe.

Les souscriptions de 307 M\$ enregistrées par les GC ont doublé par rapport au premier trimestre de 2016 en raison de la vente d'un contrat important. Les souscriptions enregistrées par les RCR ont augmenté de 76 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 en raison de la vente de régimes à cotisations déterminées importants.

¹⁾ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

²⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

³⁾ Fonds de placement garanti Financière Sun Life

FSL États-Unis

La FSL États-Unis se compose de trois divisions : les Garanties collectives, la Division International et la Gestion des affaires en vigueur. Les Garanties collectives offrent aux employeurs et aux employés des solutions d'assurance qui comprennent des produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie en excédent de pertes, d'assurance dentaire et d'assurance frais d'optique. Les Garanties collectives comprennent également la société Disability Reinsurance Management Services, Inc., qui fournit des produits et des services de gestion du risque d'invalidité clés en main à d'autres compagnies d'assurance. La Division International sert des clients fortunés sur les marchés internationaux, en leur offrant des produits individuels d'assurance-vie, et elle assure la gestion d'un portefeuille fermé de produits de gestion de patrimoine. Quant à la Gestion des affaires en vigueur, elle comprend certains produits de notre portefeuille fermé d'assurance-vie individuelle, soit principalement l'assurance-vie universelle et l'assurance-vie entière avec participation.

Résultats trimestriels

(en millions de dollars américains)	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	29	80	194	42	69
Incidence des marchés	(5)	25	27	(40)	1
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(11)	2	75	—	(2)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(13)	(12)	(11)	(8)	(11)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	58	65	103	90	81
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	3,5	9,0	22,1	4,9	8,6
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	6,9	7,3	11,7	10,4	10,2
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division					
Garanties collectives	8	20	14	11	28
International	9	19	157	23	23
Gestion des affaires en vigueur	12	41	23	8	18
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	29	80	194	42	69
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	37	106	253	54	95
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	77	87	135	114	111

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent aux coûts d'acquisition et d'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 aux Garanties collectives.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 37 M\$ CA au premier trimestre de 2017, comparativement à 95 M\$ CA pour le premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 77 M\$ CA, comparativement à 111 M\$ CA au premier trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ CA et de 3 M\$ CA, respectivement.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 29 M\$ US au premier trimestre de 2017, comparativement à 69 M\$ US pour le premier trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflète également l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux variations des écarts de taux et des écarts de swap et partiellement contrebalancée par les variations des marchés des actions, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 58 M\$ US au premier trimestre de 2017, comparativement à 81 M\$ US au premier trimestre de 2016. Les affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 continuent d'offrir le rendement prévu. Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2017 reflète les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Gestion des affaires en vigueur et par les Garanties collectives, ainsi que les résultats défavorables observés au chapitre du comportement des titulaires de contrat à la Division International et à la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent reflète également les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes relativement aux affaires réalisées en 2016, partiellement contrebalancés par les résultats favorables observés au chapitre de la morbidité en assurance-invalidité et en assurance dentaire. Les résultats du trimestre comprennent également des éléments fiscaux favorables liés à des exercices antérieurs ainsi que des profits nets réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré comprenait également l'incidence des marchés, en plus de refléter les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2016 reflétait l'acquisition des affaires d'assurance collective à partir du 1^{er} mars 2016, date de clôture de la transaction. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives et au chapitre de la mortalité par la Gestion des affaires en vigueur et la Division International, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les Garanties collectives.

Les souscriptions enregistrées par la Division des garanties collectives au chapitre de l'assurance-vie, de l'assurance-invalidité, de l'assurance dentaire et de l'assurance frais d'optique se sont établies à 60 M\$ US, soit une augmentation de 33 % comparativement au premier trimestre de 2016, reflétant la production sur un trimestre complet de notre équipe de vente unifiée ainsi que l'élargissement de notre portefeuille de produits découlant des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis. Les souscriptions d'assurance en excédent de pertes ont diminué de 14 % pour s'établir à 32 M\$ US en raison des mesures de fixation des prix adoptées. Les souscriptions enregistrées par la Division International ont augmenté par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, pour s'établir à 21 M\$ US.

Gestion d'actif FSL

Gestion d'actif FSL est notre secteur de gestion d'actifs, composé de la MFS Investment Management (la « MFS ») et de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »).

La MFS est une société de gestion d'actifs de premier ordre à l'échelle mondiale, qui offre une gamme complète de produits et de services. Forte de son héritage en matière de placement axé sur la collaboration et l'intégrité, la MFS gère activement des actifs de particuliers et d'investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale au moyen d'organismes de placement collectif, de fonds mis en commun, de fonds gérés séparément pour le compte de clients, de produits pour clients institutionnels et de stratégies de retraite.

GPSL est une organisation de gestion de placements institutionnels qui offre des solutions personnalisées de placements à revenu fixe, y compris les investissements guidés par le passif, ainsi qu'une gamme de catégories d'actifs non traditionnelles axées sur le rendement, notamment des placements privés à revenu fixe, des placements immobiliers et des créances hypothécaires commerciales. GPSL regroupe les activités du groupe de sociétés Bentall Kennedy (« Bentall Kennedy »), de Prime Advisors, Inc. (« Prime Advisors »), de Ryan Labs Asset Management Inc. (« Ryan Labs ») et de Placements institutionnels Sun Life (Canada) inc., ce qui lui permet de faire bénéficier les investisseurs institutionnels d'une vaste gamme de compétences.

Résultats trimestriels

Gestion d'actif FSL (en millions de dollars canadiens)	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré	171	198	181	173	177
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(12)	10	(7)	20	7
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	183	188	188	153	170
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	642,8	624,8	629,7	597,8	601,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	30,3	29,5	30,0	28,2	28,6
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(12,5)	(10,4)	0,1	(0,8)	(1,1)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	164	189	174	166	171
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(12)	10	(7)	20	7
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	176	179	181	146	164
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	586,9	571,6	578,6	549,2	544,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	27,3	26,3	28,2	26,9	26,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(14,7)	(12,7)	(1,2)	(1,3)	(1,5)
(en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	124	142	133	129	124
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(9)	7	(5)	15	5
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	133	135	138	114	119
Ratio de la marge opérationnelle avant impôt ¹⁾	36 %	35 %	38 %	35 %	37 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	437,6	426,9	437,8	423,0	398,9
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 2)}	440,9	425,6	440,8	425,0	418,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	20,6	19,8	21,6	20,8	19,5
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(11,1)	(9,5)	(0,9)	(1,0)	(1,1)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	26,4	(5,6)	16,7	7,7	6,2
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 324	2 185	2 161	2 074	1 952
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 749	1 660	1 678	1 648	1 594
GPSL (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré et bénéfice net sous-jacent ¹⁾	7	9	7	7	6
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	55,9	53,2	51,1	48,6	57,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	3,0	3,2	1,8	1,3	1,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	2,2	2,3	1,3	0,5	0,4

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter en cliquant sur le lien « About MFS » à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2016.

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL s'est chiffré à 171 M\$ CA au premier trimestre de 2017, comparativement à 177 M\$ CA pour le premier trimestre de 2016. Gestion d'actif FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 183 M\$ CA au premier trimestre de 2017, comparativement à 170 M\$ CA au premier trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$ CA et de 7 M\$ CA, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL a diminué comparativement au trimestre correspondant de 2016 principalement en raison des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté au premier trimestre de 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 principalement en raison du bénéfice net sous-jacent de la MFS, décrit ci-après, tandis que le bénéfice net de GPSL s'est établi à 7 M\$ CA, comparativement à 6 M\$ CA au premier trimestre de 2016.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 124 M\$ US au premier trimestre de 2017 et au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 133 M\$ US au premier trimestre de 2017, comparativement à 119 M\$ US au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS a augmenté au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016 principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et des impôts moins élevés. Le ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS s'est établi à 36 % au premier trimestre de 2017, en baisse comparativement à 37 % au premier trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

L'actif géré de Gestion d'actif FSL s'établissait à 642,8 G\$ CA au 31 mars 2017, comparativement à 624,8 G\$ CA au 31 décembre 2016. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable à l'augmentation de 35,3 G\$ CA de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancée par les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'établissait à 440,9 G\$ US (586,9 G\$ CA) au 31 mars 2017, comparativement à 425,6 G\$ US (571,6 G\$ CA) au 31 décembre 2016. L'augmentation de 15,3 G\$ US est principalement attribuable aux souscriptions brutes de 20,6 G\$ US et à l'augmentation de valeur de l'actif de 26,4 G\$ US, partiellement contrebalancées par les rachats de 31,7 G\$ US. Les sorties nettes de la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels et aux tendances vers les placements passifs. Au 31 mars 2017, 80 %, 79 % et 96 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 55,9 G\$ CA au 31 mars 2017, comparativement à 53,2 G\$ CA au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par les souscriptions nettes de 2,2 G\$.

FSL Asie

La FSL Asie exerce ses activités par l'intermédiaire de filiales aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie et au Vietnam, et par l'entremise de coentreprises et d'entreprises associées formées avec des partenaires locaux aux Philippines, en Inde, en Chine et en Malaisie. Nous offrons des produits d'assurance-vie individuelle sur ces sept marchés, ainsi que des produits d'assurance collective et des produits de rentes et de retraite aux Philippines, en Chine, à Hong Kong, en Inde, en Malaisie et au Vietnam. Nous avons également mis sur pied des sociétés de gestion d'actifs, soit directement, soit par l'entremise de coentreprises ou d'entreprises associées, aux Philippines, en Chine et en Inde. Nous distribuons ces produits d'assurance et de gestion de patrimoine aux particuliers ayant un revenu moyen ou élevé, ainsi qu'aux membres de groupes d'affinités et d'autres groupes, au moyen de divers canaux de distribution.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	73	58	92	68	91
Incidences des marchés	(6)	6	5	(13)	(11)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	(9)	4	(4)	3
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	—	(1)	3	—	31
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	79	62	80	85	68
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	6,9	5,5	9,0	7,2	10,0
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	7,4	5,8	7,8	9,0	7,6

¹⁾ Pour le premier trimestre de 2016, ces montants comprennent un ajustement relatif à un profit hors trésorerie de 31 M\$ comptabilisé dans notre bénéfice net déclaré en raison de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 73 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 91 M\$ au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 79 M\$, comparativement à 68 M\$ au premier trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2017 reflète l'incidence moins défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, comparativement au premier trimestre de 2016. Les résultats du premier trimestre de 2016 reflétaient par ailleurs l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations liée à la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 79 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 68 M\$ au premier trimestre de 2016. Comparativement au premier trimestre de 2016, le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2017 reflète la croissance des affaires, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change. Le bénéfice net des deux périodes reflète l'incidence favorable des profits nets réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente.

Le total des souscriptions d'assurance individuelle s'est chiffré à 166 M\$, soit une augmentation de 31 % par rapport au premier trimestre de 2016. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 38 %. Les souscriptions ont augmenté dans l'ensemble des marchés grâce à la croissance interne et à l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie, au Vietnam et en Inde.

Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine de 2,9 G\$ réalisées en Asie sont principalement attribuables à la croissance enregistrée en Inde par notre coentreprise d'organismes de placement collectif, la Birla Sun Life Asset Management, dont l'actif géré s'établit à plus de 40 G\$ et qui est la quatrième plus importante entreprise d'organismes de placement collectif en Inde¹⁾.

Organisation internationale

Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni (la « FSL Royaume-Uni ») et des Services de soutien généraux. Les Services de soutien généraux englobent les activités liées à notre portefeuille fermé de réassurance, ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui n'ont pas été attribués à nos autres secteurs. La FSL Royaume-Uni a un portefeuille fermé qui n'accepte plus d'affaires nouvelles et se concentre sur l'offre de services aux clients existants.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	4	(32)	27	—	8
Incidence des marchés	(8)	(6)	4	(4)	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	9	—	13	—	1
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(2)	(6)	—	2	(1)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	5	(20)	10	2	15
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division					
FSL Royaume-Uni	45	26	86	32	40
Services de soutien généraux	(41)	(58)	(59)	(32)	(32)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	4	(32)	27	—	8

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations sont principalement composés des coûts d'acquisition et d'intégration de Bentall Kennedy, de Prime Advisors et de Ryan Labs aux Services de soutien généraux.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

¹⁾ En fonction de l'actif géré moyen au premier trimestre de 2017

Comparaison entre le T1 2017 et le T1 2016

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 4 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 8 M\$ au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le premier trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés attribuable aux marchés des actions. Le bénéfice net déclaré comprend également l'incidence des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 5 M\$, comparativement à 15 M\$ pour le premier trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport à la livre britannique au premier trimestre de 2017 relativement aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré de 9 M\$ CA et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ CA.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le premier trimestre de 2017 reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité ainsi que les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions. Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des activités de placement et du comportement des titulaires de contrat, partiellement contrebalancée par les marchés des actions et par les taux d'intérêt.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 41 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 32 M\$ pour le premier trimestre de 2016. Les résultats du premier trimestre de 2016 reflétaient l'incidence favorable des résultats au titre de notre portefeuille fermé de réassurance.

Information financière supplémentaire

Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Primes					
Montant brut	4 733	5 592	4 937	4 639	4 259
Primes cédées	(1 169)	(1 173)	(1 049)	(1 076)	(1 081)
Primes nettes	3 564	4 419	3 888	3 563	3 178
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 314	1 366	1 359	1 339	1 425
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	658	(4 902)	1 182	3 223	2 730
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	55	41	53	54	75
Produits tirés des honoraires	1 418	1 442	1 410	1 354	1 374
Total des produits	7 009	2 366	7 892	9 533	8 782
Produits ajustés ²⁾	7 259	8 093	7 617	7 222	6 740

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme le décrivent les rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Les produits se sont chiffrés à 7,0 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 8,8 G\$ pour le premier trimestre de 2016. La diminution est principalement attribuable à la baisse des profits nets liés à la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux diminutions relativement plus importantes des taux d'intérêt et des écarts de taux au premier trimestre de 2016, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis. La variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue diminuer les produits de 190 M\$. Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,3 G\$ au premier trimestre de 2017, soit 0,6 G\$ de plus qu'au premier trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL États-Unis et à la FSL Canada, et à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actif FSL, à la FSL Canada et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Asie ainsi que par la diminution des produits d'intérêts et des autres produits tirés des placements.

Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Produits tirés des primes nets	3 564	4 419	3 888	3 563	3 178
Versements liés aux fonds distincts	3 437	3 691	2 294	2 834	2 731
Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	24 180	22 344	23 115	20 007	19 262
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	9 394	10 263	9 256	9 886	10 865
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 718	1 705	1 623	1 745	1 790
Total des primes et versements ¹⁾	42 293	42 422	40 176	38 035	37 826
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	44 374	44 112	42 677	40 769	38 514

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme le décrivent les rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Les primes et versements se sont élevés à 42,3 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 37,8 G\$ pour le premier trimestre de 2016. Les primes et versements ajustés se sont établis à 44,4 G\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 5,9 G\$ par rapport au premier trimestre de 2016. Dans les deux cas, l'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, des versements liés aux fonds distincts et des produits tirés des primes nets, partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions de parts de fonds gérés et des équivalents de primes et de versements SAS. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2016 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,3 G\$.

Les produits tirés des primes nets se sont chiffrés à 3,6 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 3,2 G\$ au premier trimestre de 2016. L'augmentation est principalement attribuable aux affaires d'assurance collective acquises en 2016 à la FSL États-Unis et à la croissance des primes à la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine de la FSL Canada, partiellement contrebalancées par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 3,4 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 2,7 G\$ pour le premier trimestre de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse enregistrée par les RCR à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 24,2 G\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 4,9 G\$ comparativement au premier trimestre de 2016. Cette augmentation reflète en grande partie la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS et en Inde pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 9,4 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 10,9 G\$ au premier trimestre de 2016. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS ainsi qu'à l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par les augmentations enregistrées par GPSL ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie.

Les équivalents de primes et de versements SAS ont affiché une diminution de 0,1 G\$ pour le premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement attribuable à la baisse enregistrée à Hong Kong pour la FSL Asie.

Souscriptions

À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions des Garanties collectives et les souscriptions d'assurance-vie individuelle de la Division International. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelles et collectives réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions de la Birla Sun Life Asset Management Company au chapitre des organismes de placement collectif d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation. Les souscriptions de Gestion d'actif FSL comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

(en millions de dollars)	T1 17	T1 16
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾		
FSL Canada	451	221
FSL États-Unis	149	129
FSL Asie	172	138
Total des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie	772	488
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
FSL Canada	4 403	3 017
FSL Asie	2 897	1 578
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actif FSL	7 300	4 595
Souscriptions de Gestion d'actif FSL ¹⁾	30 306	28 608
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine	37 606	33 203

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

Au premier trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie se sont chiffrées à 772 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 488 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Canada se sont chiffrées à 451 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 221 M\$ pour le premier trimestre de 2016, en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par les GC et la Division de l'assurance individuelle.
- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 149 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 129 M\$ pour le premier trimestre de 2016, en raison de la comptabilisation d'un trimestre complet de souscriptions pour les affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 et de l'augmentation des souscriptions de la Division International, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions d'assurance en excédent de pertes et l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie se sont chiffrées à 172 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 138 M\$ pour le premier trimestre de 2016, principalement en raison de la hausse des souscriptions attribuable à la combinaison de la croissance interne et de l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Inde, en Indonésie et au Vietnam. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Au premier trimestre de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 37,6 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 33,2 G\$ pour le premier trimestre de 2016.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 4,4 G\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 3,0 G\$ pour le premier trimestre de 2016, ce qui reflète l'augmentation des souscriptions aux RCR et pour les affaires individuelles de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 2,9 G\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 1,6 G\$ pour le premier trimestre de 2016, principalement en raison de la croissance enregistrée en Inde, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actif FSL se sont chiffrées à 30,3 G\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 28,6 G\$ pour le premier trimestre de 2016, en grande partie en raison de l'augmentation des souscriptions de parts de fonds à la MFS et à GPSL, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les organismes de placement collectif et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

L'actif géré totalisait 927,3 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 903,3 G\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 24,0 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2016 et le 31 mars 2017 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) des fluctuations favorables du marché de 39,5 G\$, qui ont influé sur la valeur des titres d'organismes de placement collectif et des parts de fonds gérés et de fonds distincts;
- ii) une augmentation de 0,7 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts de 10,2 G\$;
- iv) une baisse de 4,9 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- v) une diminution de 1,1 G\$ relative aux autres activités, y compris le remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 0,8 G\$.

Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif total du fonds général se chiffrait à 160,0 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 161,1 G\$ au 31 décembre 2016. La diminution de l'actif du fonds général par rapport au 31 décembre 2016 s'explique principalement par la baisse de 1,3 G\$ liée aux activités et la baisse de 0,5 G\$ résultant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens à la clôture du quatrième trimestre de 2016, partiellement contrebalancées par l'augmentation de 0,7 G\$ de la variation de valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 108,8 G\$ au 31 mars 2017, en hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,2 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 22,0 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 0,6 G\$ en 2017, avant les dividendes privilégiés de 23 M\$;
- ii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 70 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- iii) une augmentation de 10 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées;
- iv) un montant de 3 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 2 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- v) des dividendes de 258 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- vi) une baisse de 97 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- vii) la variation de 8 M\$ des passifs au titre des régimes à prestations déterminées.

Au 28 avril 2017, la FSL inc. avait 613 679 213 actions ordinaires, 3 358 407 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions privilégiées de catégorie A en circulation.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 17	T1 16
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 509	6 512
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	(618)	321
Activités d'investissement	18	(1 274)
Activités de financement	(1 173)	(63)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(31)	(287)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 804)	(1 303)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	4 705	5 209
Titres à court terme, à la fin	2 125	2 185
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	6 830	7 394

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Le fait que les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement aient été moins élevés au premier trimestre de 2017 qu'à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis au premier trimestre de 2016. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est en grande partie attribuable au remboursement de débentures subordonnées au premier trimestre de 2017 et à l'émission de débentures subordonnées à la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Au premier trimestre de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 19,6 % et à 17,5 %, respectivement. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 18 % à 22 %.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16	T4 15	T3 15	T2 15
Total des produits	7 009	2 366	7 892	9 533	8 782	5 567	4 693	1 682
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	551	728	737	480	540	536	482	726
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	573	560	639	554	582	646	528	615
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,89	1,18	1,20	0,78	0,88	0,87	0,79	1,18
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	0,93	0,91	1,04	0,90	0,95	1,05	0,86	1,00
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,90	1,19	1,20	0,78	0,88	0,88	0,79	1,19
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	266	398	184	185	169	210	127	337
FSL États-Unis	37	106	253	54	95	100	64	134
Gestion d'actif FSL	171	198	181	173	177	177	204	162
FSL Asie	73	58	92	68	91	73	77	93
Organisation internationale	4	(32)	27	—	8	(24)	10	—
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	551	728	737	480	540	536	482	726
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
FSL Canada	229	243	226	200	218	269	174	250
FSL États-Unis	77	87	135	114	111	158	97	105
Gestion d'actif FSL	183	188	188	153	170	183	176	173
FSL Asie	79	62	80	85	68	52	67	71
Organisation internationale	5	(20)	10	2	15	(16)	14	16
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	573	560	639	554	582	646	528	615

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 480 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 554 M\$ reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Premier trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 540 M\$ enregistré au premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 582 M\$ reflétait l'incidence favorable d'importantes activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

Quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 536 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2015 reflétait les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 646 M\$ reflétait l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, en grande partie à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, de la morbidité et de la mortalité ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats, y compris une variation des passifs relatifs aux avantages postérieurs au départ à la retraite à la FSL États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 482 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2015 reflétait l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des taux d'intérêt ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 528 M\$ reflétait l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et du comportement des titulaires de contrat. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité ainsi que des charges, et par d'autres éléments relatifs aux résultats.

Deuxième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 726 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2015 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 615 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, du crédit et de la morbidité, ainsi que la croissance des affaires. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 141,7 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 142,4 G\$ au 31 décembre 2016. Les placements liés au fonds général ont diminué de 0,7 G\$ en raison du fait que l'augmentation des actifs comptabilisés à la juste valeur attribuable aux fluctuations favorables du marché a été plus que contrebalancée par les diminutions, notamment le remboursement de titres de créance subordonnés, ainsi que par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien. Notre fonds général est investi en majeure partie dans des titres à revenu fixe, notamment des titres de créance, des prêts hypothécaires et d'autres prêts. Les placements liés au fonds général étaient composés à 85,1 % de placements liquides et de titres à revenu fixe. Les titres de capitaux propres et les immeubles de placement représentaient 4,1 % et 4,7 %, respectivement, du portefeuille, et la proportion restante de 6,1 % se composait des avances sur contrats, des actifs dérivés et des autres placements. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	6 939	4,9 %	8 642	6,1 %
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	60 312	42,5 %	59 466	41,9 %
Titres de créance – disponibles à la vente	12 563	8,9 %	12 421	8,7 %
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	5 000	3,5 %	5 016	3,5 %
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	798	0,6 %	758	0,5 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	40 875	28,8 %	40 775	28,6 %
Actifs dérivés	1 538	1,1 %	1 608	1,1 %
Autres placements	3 970	2,8 %	3 931	2,8 %
Avances sur contrats	3 135	2,2 %	3 141	2,2 %
Immeubles de placement	6 595	4,7 %	6 592	4,6 %
Total des placements	141 725	100 %	142 350	100 %

¹⁾ Les valeurs des placements et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des placements disponibles à la vente et des placements à la juste valeur par le biais du résultat net est généralement égale à leur juste valeur. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

Énergie

En tant qu'organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale, nous détenons un portefeuille hautement diversifié qui comprend divers types de placements répartis dans une vaste gamme de secteurs et d'emplacements géographiques. Au 31 mars 2017, notre exposition directe au secteur de l'énergie par l'entremise de notre portefeuille de titres de créance et de prêts s'établissait à environ 5,3 G\$, soit 4 % du total des placements, et notre exposition indirecte à ce secteur par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers s'établissait à environ 2,9 G\$¹⁾, soit 2 % du total des placements.

Titres de créance et prêts

Au 31 mars 2017, notre portefeuille de titres de créance et de prêts dans le secteur de l'énergie s'établissait à 5,3 G\$, comparativement à 5,4 G\$ au 31 décembre 2016. La qualité de crédit de notre portefeuille est stable et demeure élevée, se maintenant à 93 % de placements de catégorie investissement²⁾.

Prêts hypothécaires et biens immobiliers

Notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers comprend des immeubles de bureaux, des biens immobiliers industriels, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective occupés par des locataires d'industries diversifiées. Notre plus important portefeuille de biens immobiliers sur lesquels le secteur pétrolier et gazier a une incidence se trouve en Alberta, où, au 31 mars 2017, nos biens immobiliers représentaient environ 19 % de notre portefeuille mondial de biens immobiliers et nos prêts hypothécaires non assurés, environ 5 % de notre portefeuille mondial de prêts hypothécaires. Étant donné que les prix de l'énergie demeurent inférieurs aux sommets atteints en 2014, les données fondamentales du marché dans la province continuent de se détériorer, ce qui entraîne une hausse des taux d'inoccupation et une baisse des loyers. Si ces tendances se maintiennent, il pourrait y avoir d'autres réductions des évaluations des biens immobiliers dans la province, particulièrement dans le secteur des immeubles de bureaux.

Il n'y a eu aucune augmentation importante des paiements en souffrance, des défauts sur les prêts hypothécaires et des cas d'insolvabilité de locataires dans notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers en Alberta. Il y a eu des pressions à la baisse sur les biens immobiliers dans la province de l'Alberta, et nous continuons de surveiller étroitement l'incidence des variations des marchés dans le secteur de l'énergie sur les portefeuilles de biens immobiliers et de prêts hypothécaires.

¹⁾ L'exposition indirecte provenant des prêts hypothécaires et des biens immobiliers comprend des biens immobiliers et des prêts hypothécaires non assurés en Alberta et au Texas.

²⁾ Les notes ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Au 31 mars 2017, nous détenions des titres de créance qui représentaient 72,9 G\$, soit 51,4 % du total de nos placements, comparativement à 71,9 G\$, ou 50,6 %, au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la note A ou d'une note supérieure s'établissait à 69,9 % du total des titres de créance au 31 mars 2017, comparativement à 69,6 % au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la note BBB ou d'une note supérieure était de 97,8 % du total des titres de créance au 31 mars 2017, comparativement à 97,6 % au 31 décembre 2016.

Les titres de créance de sociétés qui ne sont pas émis ou garantis par des gouvernements d'État, des gouvernements régionaux ou des administrations municipales représentaient 64,5 % du total de nos titres de créance au 31 mars 2017, comparativement à 64,4 % au 31 décembre 2016. Au 31 mars 2017, les titres de créance émis ou garantis par des gouvernements totalisaient 25,9 G\$, comparativement à 25,6 G\$ au 31 décembre 2016. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté à nos états consolidés de la situation financière au 31 mars 2017, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance de gouvernements et d'institutions financières, classés selon leur emplacement géographique.

Titres de créance de gouvernements et d'institutions financières par emplacement géographique

(en millions de dollars)	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier
Canada	17 739	1 589	17 371	1 476
États-Unis	1 733	4 900	1 890	4 733
Royaume-Uni	2 280	1 046	2 201	1 085
Philippines	2 574	15	2 619	15
Zone euro ¹⁾	221	749	219	697
Autres	1 355	1 353	1 305	1 297
Total	25 902	9 652	25 605	9 303

¹⁾ Nos placements dans les pays de la zone euro incluaient principalement des placements aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne et en France. Dans les pays de la zone euro, 99,9 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 84,6 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 31 mars 2017, tandis que 99,8 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 83,5 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 31 décembre 2016.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 0,55 G\$ et à 0,09 G\$, respectivement, au 31 mars 2017, comparativement à 0,72 G\$ et à 0,14 G\$, respectivement, au 31 décembre 2016.

Nos titres de créance au 31 mars 2017 comprenaient des titres du secteur financier pour un montant de 9,7 G\$, soit 13,2 % du total de nos titres de créance ou 6,8 % du total de nos placements, comparativement à 9,3 G\$, soit 12,9 % du portefeuille de titres de créance ou 6,5 % du total de nos placements, au 31 décembre 2016.

Nos titres de créance au 31 mars 2017 comprenaient des titres adossés à des créances pour un montant de 6,2 G\$, soit 8,5 % du total de nos titres de créance ou 4,4 % du total de nos placements, comparativement à 5,9 G\$, soit 8,3 % du total de nos titres de créance ou 4,2 % du total de nos placements, au 31 décembre 2016.

Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Au 31 mars 2017, nous avons des prêts hypothécaires et d'autres prêts totalisant 40,9 G\$, soit 28,8 % du total de nos placements, comparativement à 40,8 G\$, soit 28,6 %, au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	31 mars 2017			31 décembre 2016		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 353	13 175	21 528	8 234	13 120	21 354
États-Unis	6 987	8 528	15 515	7 162	8 562	15 724
Royaume-Uni	—	1 032	1 032	—	803	803
Autres	—	2 800	2 800	—	2 894	2 894
Total	15 340	25 535	40 875	15 396	25 379	40 775

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 mars 2017, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,3 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 mars 2017, une tranche de 27,3 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires résidentiels sur des immeubles d'habitation collective. Au 31 mars 2017, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était de 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2016. Bien que nous limitons généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, consentir des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,75 fois. Des 3,1 G\$ de prêts sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 91,0 % sont assurés par la SCHL. Notre portefeuille de prêts hypothécaires ne compte aucun prêt sur des maisons individuelles.

Au 31 mars 2017, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 25,5 G\$, comparativement à 25,4 G\$ au 31 décembre 2016. Dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt, notre stratégie demeure axée sur les nouveaux actifs liés à des placements privés. Les actifs liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêt, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

(en millions de dollars)	31 mars 2017					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 325	25 468	40 793	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	1	1	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	38	97	135	23 ⁽¹⁾	31	54
Total	15 363	25 566	40 929	23	31	54

(en millions de dollars)	31 décembre 2016					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 378	25 379	40 757	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	2	—	2	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	39	7	46	23	7	30
Total	15 419	25 386	40 805	23	7	30

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 21 M\$ au 31 mars 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 81 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 16 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 65 M\$ des prêts dépréciés est attribuable à l'ajout de deux créanciers au cours du trimestre.

Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 258 M\$ au 31 mars 2017, par rapport à 2 247 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 11 M\$ est principalement due aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, partiellement contrebalancées par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont pas échangés.

Instruments dérivés

(en millions de dollars)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Actif (passif) à la juste valeur nette	(688)	(904)
Montant notionnel total	54 291	54 350
Montant en équivalent-crédit	503	510
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	5	5

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a diminué pour s'établir à 54,3 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2016.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif net de 688 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à un passif net de 904 M\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence, sur les contrats de change, de l'appréciation du dollar canadien contre le dollar américain par rapport au quatrième trimestre de 2016.

Gestion du capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 31 mars 2017, notre capital total s'établissait à 26,5 G\$, comparativement à 26,9 G\$ au 31 décembre 2016. Cette légère diminution du capital total s'explique principalement par le remboursement de titres de créance représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, et par le paiement de dividendes de 258 M\$ sur les actions ordinaires, partiellement contrebalancés par l'incidence du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 551 M\$.

L'entité juridique, soit la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 1 095 M\$ au 31 mars 2017 (1 616 M\$ au 31 décembre 2016). La diminution des actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours du premier trimestre de 2017 est principalement attribuable au remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, partiellement contrebalancé par la trésorerie générée par nos activités au cours du trimestre. Les actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 2 mars 2017, la FSL inc. a terminé le remboursement de la totalité des débetures non garanties subordonnées de série 2012-1 à taux variable différé de 4,38 %, représentant un capital de 800 M\$.

Le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada était de 229 % au 31 mars 2017, comparativement à 226 % au 31 décembre 2016. Cette augmentation du ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada au cours du trimestre est principalement attribuable à l'apport du bénéfice enregistré, déduction faite des dividendes.

Le ratio du MPRCE de la FSL inc. était de 249 % au 31 mars 2017, comparativement à 253 % au 31 décembre 2016. La principale différence entre le ratio du MPRCE de la FSL inc. et celui de la Sun Life du Canada a trait à la trésorerie et aux actifs liquides de 1 095 M\$ détenus à l'échelon des sociétés de portefeuille, comme il est indiqué ci-dessus, ainsi qu'au capital lié à certaines filiales d'assurance détenues directement par la FSL inc.

Le 12 septembre 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a publié sa ligne directrice « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV »), laquelle remplacera l'actuelle ligne directrice sur le MPRCE lors de son entrée en vigueur en 2018. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du risque – Changements récents apportés à la réglementation ».

Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique Gestion du risque.

Au premier trimestre de 2017, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 55 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (75 M\$ avant impôt au premier trimestre de 2016). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis après impôt à 133 M\$ et à 148 M\$, respectivement, au 31 mars 2017 (86 M\$ et 125 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Sensibilités aux taux d'intérêt et aux marchés des actions

Au 31 mars 2017¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Sensibilité aux taux d'intérêt^{2), 6)}				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{3), 6)}	(200) \$	(100) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	300 \$	(250) \$	(550) \$
	Diminution de 8 points de pourcentage	Diminution de 3 points de pourcentage	Augmentation de 3 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				
Sensibilité aux marchés des actions⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				

Au 31 décembre 2016¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Sensibilité aux taux d'intérêt^{2), 6)}				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{3), 6)}	(200) \$	(100) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250) \$	(500) \$
	Diminution de 8 points de pourcentage	Diminution de 3 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				
Sensibilité aux marchés des actions⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				

- 1) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 2) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).
- 3) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 4) Les sensibilités du MPRCE illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016. Sont exclues les incidences sur les actifs et les passifs qui sont inclus pour la FSL inc., mais non pour la Sun Life du Canada.
- 5) Variation respectueuse sur tous les marchés des actions au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 6) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

Les sensibilités aux taux d'intérêt n'incluent pas l'incidence des variations du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. En 2014, le CNA a apporté des modifications aux normes de pratique actuarielle canadiennes relativement aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les modifications ont trait aux taux d'intérêt futurs présumés, aux écarts de taux et à l'utilisation d'éléments d'actif à revenu non fixe afin de soutenir des obligations fixes. Lorsque le CNA a publié ces modifications, il avait l'intention de réviser ces hypothèses tous les cinq ans, ou à intervalles plus fréquents si les circonstances le justifiaient. Compte tenu de la faiblesse continue des taux d'intérêt, nous nous attendons à ce que le CNA réviser ces hypothèses de réinvestissement en 2017, mais l'ampleur des changements pouvant résulter de ce processus demeure incertaine. Selon les hypothèses actuelles, au 31 mars 2017, notre sensibilité estimative à une diminution de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime se serait traduite par une diminution d'environ 75 M\$ du bénéfice net. L'incidence réelle pourrait différer de l'estimation de la Compagnie. Les énoncés sur les variations prévues du taux de réinvestissement ultime constituent de l'information prospective.

Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Sensibilités aux écarts de taux (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
31 mars 2017	(125) \$	125 \$
31 décembre 2016	(125) \$	125 \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

²⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

Sensibilités aux écarts de swap (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ¹⁾	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
31 mars 2017	25 \$	(25) \$
31 décembre 2016	25 \$	(25) \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts de swap sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique, ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2017 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 31 mars 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 440	273	10 879	467
FSL États-Unis	4 382	356	4 583	142
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 682	471	1 811	455
Total	19 504	1 100	17 273	1 064

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 354	348	10 961	499
FSL États-Unis	4 361	430	4 681	171
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 695	494	1 864	469
Total	19 410	1 272	17 506	1 139

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2016 et le 31 mars 2017 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a augmenté en raison de l'incidence favorable des fluctuations des marchés des actions;
- ii) la valeur totale des garanties a baissé en raison des rachats nets liés aux anciens produits;
- iii) le montant total du risque a diminué en raison des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits.

Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 mars 2017, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à des diminutions de 50 points de base et de 100 points de base des taux d'intérêt ainsi que de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 mars 2017

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(250)	(500)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	500	150	450
Après couverture	—	—	(50)	(100)

31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(250)	(550)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	550	150	450
Après couverture	—	—	(50)	(100)

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au résultat net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2017 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 200 M\$ (diminution de 200 M\$ au 31 décembre 2016). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2017 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 200 M\$ (augmentation de 200 M\$ au 31 décembre 2016).

Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2016 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ». Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du MMRPCE. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du MMRPCE de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 31 mars et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou

de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 mars 2017 et du 31 décembre 2016, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de crédit lié aux contreparties, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de crédit lié aux contreparties est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties ayant une très bonne cote de crédit et en négociant conformément à des accords de l'International Swaps and Derivatives Association habituellement assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel persiste et la volatilité du résultat déclaré et du capital est toujours possible.

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant aux rubriques « Perspectives » et « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport de gestion annuel. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2016 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Changements récents apportés à la réglementation

Le 12 septembre 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV »), une nouvelle ligne directrice sur la suffisance du capital. Lorsqu'elle prendra effet en 2018, cette ligne directrice établira de nouvelles exigences en matière de capital réglementaire pour les compagnies d'assurance-vie et elle remplacera la ligne directrice sur le MPRCE actuelle. Comme il le fait pour la ligne directrice sur le MPRCE, le BSIF a indiqué qu'il évaluera régulièrement l'efficacité de sa ligne directrice sur le TSAV et qu'il la mettra à jour pour tenir compte des faits nouveaux dans l'industrie de l'assurance-vie ainsi que de l'évolution des pratiques de mesure et de gestion des risques. Cette nouvelle ligne directrice devrait améliorer l'harmonisation du capital avec les risques que la Compagnie accepte de prendre, mais elle ne devrait pas modifier le niveau de capital au sein de l'industrie.

Au cours de 2017, l'industrie procédera à des évaluations des répercussions de la ligne directrice, qui permettront au BSIF d'établir si une calibration ou des ajustements additionnels sont nécessaires. Au cours du premier trimestre de 2017, la Financière Sun Life a participé à une évaluation des répercussions et, pour le reste de 2017, elle participera à des tests additionnels et poursuivra ses discussions avec le BSIF et d'autres participants de l'industrie.

Récemment, des règlements conclus entre des organismes de réglementation et d'autres sociétés relativement à certaines pratiques de vente et conventions de rémunération ont été rendus publics. Les organismes de réglementation au Canada imposent des normes plus rigoureuses visant les pratiques liées à la conduite des affaires, y compris les pratiques de vente et de rémunération, ainsi que les conflits d'intérêts connexes. Nous examinons actuellement nos propres pratiques, politiques et procédures à ces égards. Des examens ou enquêtes réglementaires, ainsi que d'éventuels règlements découlant de ceux-ci, pourraient avoir une incidence défavorable sur notre réputation, et tout changement apporté à nos pratiques, politiques et procédures de vente et de rémunération pourrait avoir une incidence défavorable sur nos affaires individuelles de gestion de patrimoine.

Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Modifications de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs IFRS modifiées. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS

Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation de mesures non définies par les IFRS, y compris la définition de bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente), se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » du présent document.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Bénéfice net déclaré	551	728	737	480	540
Incidence des marchés	11	162	57	(72)	(40)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	1	10	54	(8)	(11)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(2)	8	6	(6)	(13)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(12)	10	(7)	20	7
Acquisitions, intégrations et restructurations	(20)	(22)	(12)	(8)	15
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	573	560	639	554	582
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,89	1,18	1,20	0,78	0,88
Incidence des marchés (en dollars)	0,01	0,26	0,09	(0,12)	(0,06)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	0,02	0,09	(0,01)	(0,02)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	0,01	0,01	(0,01)	(0,02)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,02)	0,02	(0,01)	0,03	0,01
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,01)	0,02
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	(0,01)	—	—	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	0,93	0,91	1,04	0,90	0,95

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence: i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Produits	7 009	2 366	7 892	9 533	8 782
Ajustement au titre du change	(159)	(130)	(211)	(233)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	658	(4 902)	1 182	3 223	2 730
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(749)	(695)	(696)	(679)	(688)
Produits ajustés	7 259	8 093	7 617	7 222	6 740

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16
Primes et versements	42 293	42 422	40 176	38 035	37 826
Ajustement au titre du change	(1 332)	(995)	(1 805)	(2 055)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(749)	(695)	(696)	(679)	(688)
Primes et versements ajustés	44 374	44 112	42 677	40 769	38 514

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces montants sont exclus afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et ils n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le Bureau du surintendant des institutions financières, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant aux initiatives de croissance et aux autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; iv) les énoncés figurant à la rubrique « Gestion du risque – Sensibilités aux taux d'intérêt et aux marchés des actions »; et v) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « viser », « prévoir », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont

présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques « Sommaire financier – Incidence de la faiblesse des taux d'intérêt », « Gestion du capital » et « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2016 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité, ainsi qu'au comportement des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les organismes de placement collectif; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notes de solvité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le premier trimestre de 2017 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le mercredi 10 mai 2017, à 13 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du premier trimestre de 2019. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du mercredi 10 mai 2017 à 16 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le mercredi 24 mai 2017, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 99661659.

Comptes consolidés de résultat

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	31 mars 2017	31 mars 2016
Produits		
Primes		
Montant brut	4 733 \$	4 259 \$
À déduire : primes cédées	1 169	1 081
Primes nettes	3 564	3 178
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :		
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 314	1 425
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	658	2 730
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	55	75
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	2 027	4 230
Produits tirés des honoraires	1 418	1 374
Total des produits	7 009	8 782
Prestations et charges		
Montant brut des règlements et des prestations versés	4 032	3 705
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	683	3 438
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	135	(17)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	13	10
Charges (recouvrements) de réassurance	(1 158)	(1 027)
Commissions	617	540
Virement net aux (des) fonds distincts	(13)	(57)
Charges d'exploitation	1 598	1 369
Taxes sur primes	91	78
Charges d'intérêts	80	81
Total des prestations et charges	6 078	8 120
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	931	662
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	182	92
Bénéfice net total (perte nette totale)	749	570
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et à la participation ne donnant pas le contrôle	175	6
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	574	564
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	24
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	551 \$	540 \$
Bénéfice (perte) par action		
De base	0,90 \$	0,88 \$
Dilué(e)	0,89 \$	0,88 \$

États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	6 939 \$	8 642 \$
Titres de créance	72 875	71 887
Titres de capitaux propres	5 798	5 774
Prêts hypothécaires et autres prêts	40 875	40 775
Actifs dérivés	1 538	1 608
Autres placements	3 970	3 931
Avances sur contrats	3 135	3 141
Immeubles de placement	6 595	6 592
Placements	141 725	142 350
Autres actifs	4 930	5 109
Actifs au titre des cessions de réassurance	5 029	5 144
Actifs d'impôt différé	1 386	1 448
Immobilisations incorporelles	1 678	1 703
Goodwill	5 296	5 317
Total de l'actif du fonds général	160 044	161 071
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	101 055	97 167
Total de l'actif	261 099 \$	258 238 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	115 490 \$	115 057 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 049	2 913
Passifs dérivés	2 226	2 512
Passifs d'impôt différé	741	687
Autres passifs	11 391	12 399
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 037	3 836
Total du passif du fonds général	137 233	138 703
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	94 039	90 388
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	7 016	6 779
Total du passif	238 288 \$	235 870 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 948 \$	10 943 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	11 277	11 013
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 225	21 956
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participation ne donnant pas le contrôle	586	412
Total des capitaux propres	22 811 \$	22 368 \$
Total du passif et des capitaux propres	261 099 \$	258 238 \$

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2017, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 927 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

Renseignements pour les médias :

Barbara Duroselle
Directrice, communications d'entreprise
Marketing et communications, Québec
Téléphone : 514-904-9673
barbara.duroselle@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth
Vice-président
Relations avec les investisseurs
Téléphone : 416-979-6230
relations.investisseurs@sunlife.com